

journée, qui ont eu lieu en présence d'une foule considérable.

**PRIX DE 1,000** pour chevaux entiers et juments de trois ans et au-dessus. Distance : un tour et une distance. Sept chevaux étaient engagés, quatre ont couru : *Logomachie*, à M. le comte de Cambis; *Oremus*, à M. A. Lupin; *Perspicax*, à M. le prince de Beauvau, et *Baroque*, à M. de Pontalba.—*Logomachie* est arrivée première, *Oremus* deuxième. Les autres non placés.

**PRIX DU CADRAN**, 3,000 francs, pour poulains et pouliches de quatre ans. Distance, deux tours. Cinq chevaux étaient engagés, deux ont couru : *Edwin*, à M. de Rothschild, et *Lanterne*, à M. le prince de Beauvau. *Edwin* est arrivée première; *Lanterne* a été distancée.

**PRIX DE L'ADMINISTRATION DES HARAS**, 2,000 fr., pour poulains et pouliches nés et élevés en France. Distance deux kilomètres en une seule épreuve. Huit chevaux étaient engagés; sept ont couru et sont arrivés dans l'ordre suivant : *Marina*, au comte de Morny, première; *Saphir*, au comte d'Hédouville, deuxième; *X*, à M. de Rothschild, troisième; *Medway*, à M. de Pontalba; *Giboulée*, au comte de Cambis; *Scamper*, à M. le prince de Beauvau; *Myskà*, à M. Auguste Lupin, non placé.

**NOUVEAU DE 1,000** fr. pour chevaux entiers et juments de trois ans et au-dessus. Distance, un tour. Dix chevaux engagés; sept ont couru et sont arrivés dans l'ordre suivant : *M. d'Ecoville*, à M. de Calenge, premier; *W*, à M. le comte de Blangy, deuxième. *Impasse*, à M. de Pontalba; *Rosus*, à M. Buisson; *X*, à M. de Rothschild; *Error*, à M. le prince de Beauvau; *Décameron*, à M. Auguste Lupin, non placés.

**COURSE DE HAIES**, 1,500 fr. ajoutés à 100 fr. d'entrée. Distance, un tour et une distance; six haies à sauter. Sept chevaux engagés; sept ont couru et sont arrivés dans l'ordre suivant : *Nylghau*, à M. A. Carter, premier; *Tiger*, à M. de Rothschild; *Pledge*, à M. Delamotte; *Clereland*, à M. le comte Bertrand; *Diamond*, à M. Duboulay; *Turban*, à M. Mathéus; *Absalon*, à M. de Pontalba, non placés.

Ces courses, qui ont eu lieu par un temps favorable, ont été honorées de la présence de LL. AA. RR. M. le duc de Nemours et M. le duc d'Aumale.

L'église de Batignolles n'avait jamais vu pareille fête; des équipages armoriés stationnaient aux portes; des valets en livrée allaient et venaient sur le perron; qu'y avait-il donc? On célébrait un mariage dans cette église peu habituée à un pareil éclat. Sans doute quelque mariage de prince ou de duchesse?—Vous vous trompez; il s'agissait d'une danseuse, de mademoiselle Cérilo qui venait, comme dit la tragédie classique de l'hymen allumer le flambeau; l'heureux époux est M. Saint-Léon, musicien et danseur tout à la fois; on dit que mademoiselle Cérilo, trait rare parmi les danseuses, avait refusé d'épouser un pair d'Angleterre, pour s'unir (expression d'Opéra-Comique) à M. Saint-Léon. Nous ne savons pas si le pair breton est un charmant lord, mais à coup sûr M. Saint-Léon est un très-beau garçon, sans compter qu'il est un illustre danseur. Sur ce dernier point, il y a des pairs, et même en France, qui peuvent lui disputer le prix. Quant aux équipages armoriés, ils représentaient les nobles patronnes russes, italiennes, allemandes et anglaises, depuis la princesse jusqu'à la baronne, que le talent de mademoiselle Cérilo a conquises dans ses courses chorégraphiques à travers l'Europe, et qui, se trouvant à Paris, ont tenu à lui donner cette marque de haute sympathie; l'art aujourd'hui et le talent fraternisent avec la noblesse, et sont bien près de se marier.

Nous espérions cependant voir en fin à l'Opéra cette Cérilo charmante et tant désirée; un moment le pacte a été près de se conclure; mais le lendemain, il était déjà rompu, et l'époux emportait par delà les monts l'épouse rapide pour la rendre à l'Italie qui s'inquiétait déjà et s'attristait de ne plus la voir pirouetter et bondir. Cependant, le bruit s'est répandu lundi soir,

à l'Opéra, que Mario venait d'être tué en duel à Londres. On racontait des anecdotes vraisemblables pour expliquer la cause de cette mort tragique. L'événement était à la date du 19, mais le 21 Mario jouait le rôle d'*Almaviva* dans *il Barbiere*.

Les beaux jours sont revenus, et le Diorama en profite; la foule va contempler avec empressement, avec admiration, les trois magnifiques scènes du *Déluge*, chef-d'œuvre de M. Bouton; un tableau d'un autre caractère, mais non moins curieux et non moins habile, la vue de la *Basilique de Saint-Paul*, attire aussi d'autant plus l'attention, que cette belle composition doit être prochainement retirée; hâtez-vous donc!

## Le revenu public.

ARTICLE LU DEVANT LA SOCIÉTÉ DES AMIS.

Le revenu public peut être considéré sous son rapport historique, dans ses éléments primitifs et dans les conséquences qui en dérivent. L'histoire du revenu public se rattache aux récits des événements qui se sont succédés depuis la formation des sociétés et a été suivi par différents peuples d'après divers systèmes. Celui des anciens, des sociétés au moyen âge et le système maintenant suivi de nos jours ne peuvent manquer de nous intéresser et de nous instruire. La modification des points élémentaires et en quelque sorte constitutifs de cette science est en grande partie ce qui distingue le principe plus ou moins heureux que les peuples ont reconnu dans l'administration de leurs affaires.

Si l'on feuillette les annales du genre humain vivant en sociétés éparses et peu soucieuses l'une de l'autre, dans les temps de l'antiquité, la science du revenu public ne saurait se retrouver nulle part et c'est à peine si l'on peut observer un système de ressources suffisantes aux besoins de l'état. L'esclavage de la partie la plus nombreuse de l'espèce humaine, la dépendance tellement absolue des fils de famille que l'acquisition d'un pécule autre que celui que donnait la guerre leur était défendue, la confusion des fonctions civiles et militaires sont loin de nous donner un aperçu favorable des progrès et de l'avancement de ces peuples dans les sciences politiques et économiques. L'on peut même se convaincre que la science du revenu public leur était totalement inconnue et que pas un de leurs auteurs nient jamais traité de cette science et de ses effets sur le corps politique en général, si ce n'est Xénophon et Cicéron qui ne l'ont jamais traité spécialement. Les documents émanés par l'autorité publique de ces temps nous font voir que leur revenu n'était que précaire, ne dépendait que des événements et se trouvait subordonné à l'exigence des besoins impérieux de la nation. La nécessité de pourvoir aux charges ordinaires de l'état les portait à s'approprier les dépouilles du peuple vaincu et à s'en servir pour cet objet. Du reste, nulle inquiétude de reconnaître et d'encourager les sources d'où il provenait et son abondance ne servait qu'à satisfaire davantage les passions et les caprices du tyran. Ainsi les peuples anciens ne jouissaient pour tout revenu que des dépouilles des peuples vaincus, de la rançon des prisonniers et des tributs des peuples subjugués. Sur une base aussi chancelante, il était impossible de pouvoir affermir et consolider un empire. Il est vrai que dans la ville d'Athènes, le revenu public se composait de l'impôt territorial, des salines, de la taxe sur les courtisanes et les

étrangers, et du produit du domaine public qui consistait dans les oliviers consacrés à Minerve. Mais ce tribut ne provenait que des peuples subjugués, avait été imposé par la force et n'était que la conséquence alors nécessaire de la victoire et de la conquête. La disposition des fruits de la victoire chez les Romains se faisait en trois lots dont le premier servait à indemniser les frais de guerre, le second distribué aux habitants et le troisième était donné par forme d'inféodation pour augmenter le revenu. La capitation qui avait été payée depuis la fondation de Rome jusqu'à Servius Tullius fut abolie par lui et plus tard rétablie par Tarquin-le-superbe. Les veuves et les orphelins, chez les Romains, étaient exempts de tributs et cette maxime fut proclamée en faveur des pauvres : "que les pauvres payaient assez de tributs en élevant des enfants pour la patrie."

Dans les premiers temps de la république, les consuls imposèrent aux vaincus des redevances en blés, en vaisseaux et d'autres tributs en nature. Mais depuis le consulat de Marius, ils détournèrent à leur profit la plus grande partie des dépouilles pour s'en servir à leur élévation politique. Sous les empereurs romains le revenu prit une marche plus régulière et plus permanente, mais qui, dans la réalité ne fut jamais bien stable par le désordre que créa les prodigalités et les dilapidations des empereurs. Un trait historique suffirait pour faire voir l'état peu favorable où se trouvait la science du revenu public. Caracalla prodigua aux soldats les trésors amassés par Sévère et après avoir pillé son empire pendant six ans, il finit par faire de la fausse monnaie.

L'invasion du midi de l'Europe par les nombreuses peuplades de la Scandinavie produisit un nouvel état de choses et n'offrit après leur établissement en Europe jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle sous le rapport du revenu public qu'un système non moins défavorable et non moins oppressif pour les peuples.

Dans les temps du moyen-âge, le service militaire n'était point soldé, l'autorité civile peu dispendieuse, car la plupart des délits étaient particuliers et la vengeance en était exclusivement réservée à l'offensé et à sa famille. Les besoins publics ne donnaient lieu qu'au service personnel et gratuit des hommes libres et ce fut ce qui devint le fonds du revenu destiné à subvenir à tous les besoins sociaux. Ce service personnel et gratuit n'était pas cependant volontaire et ne consistait pas dans des prestations régulières et permanentes.

Dans un pareil système où tout n'était que gratuit et ne se tirait que par le devoir d'un vassal à son seigneur, la force devint le seul mobile de l'obéissance et la crainte le seul lien capable d'unir et de conserver les membres épars du corps social.

Plusieurs vassaux se poussaient autour d'un homme libre et se soumettaient tellement à lui que sa personne, ses facultés et ses biens ne pouvaient être aliénés contre le gré de son seigneur. Ce mélange de réalité et de personnalité dans le combat de cette protection privée constituait la féodalité. La société formait une hiérarchie qui partait du suzerain universel et se subdivisait suivant l'influence et la puissance des seigneurs.

Dans ce concours de lutte et de résistance la dignité de l'homme fut dégradée; toutes les traces de la civilisation s'effacèrent. Ce fut vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle que les ennemis du système féodal parvenues à leur comble ne pouvaient que décroître. Les principales villes de l'Italie secoururent le joug